AR Prefecture
043-284300019-20261020-2026_DELCA_024-DE
Reçu le 27/10/2026

Service départemental d'incendie et de secours
HAUTE-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'administration

Séance du 20 octobre 2026

Membres en exercice : 22
Présents : 16
Procurations : 1
Nombre de votants : 17
Votes pour : 17
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation : 15 septembre 2026

DELIBERATION N° 2026-24

Désignation des représentants du CASDIS au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV)

L'an deux mille vingt-six, le 20 octobre, à 9 h 00, le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application des articles L 1424-27 et L 1424-28 du code général des collectivités territoriales sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Membre de plein droit

Suppléant présent : M. Benoit de LAGARDE, directeur de cabinet du Préfet.

Titulaire excusé : M. Yvan CORDIER, Préfet de la Haute-Loire.

Membres élus avec voix délibérative

Titulaires présents :
Mmes Christiane MOSNIER, Christelle VALANTIN, Blandine PRORIOL, Nicole CHASSIN, Josiane COSTE, Sophie COURTINE.
MM Jean-Paul AULAGNIER, Jean-Marc BOYER, Jean-Paul VIGOUROUX, Rémi BARBE, Philippe DELABRE, Michel CHAPUIS, Jean-Luc VACHELARD, Michel ARCIS, Arthur LIOGIER.

Titulaires excusés :
Mme Sylvie FRONTENAUD, Jocelyne DUPLAIN, Sandrine ROUX.
MM Olivier CIGOLOTTI, Raymond ABRIAL.

Procuration : M. Michel BRUN donne procuration à Philippe DELABRE.

Membres de droit avec voix consultative

Titulaires présents :
COL Frédéric ROBERT, directeur-chef de corps – LCL Hélène JURY, médecin-chef – CDT Jean-Michel BERINGER, sapeur-pompier volontaire officier – ADJ Alex SOULIER, sapeur-pompier volontaire non officier, ADC Damien CHAPUIS, sapeur-pompier professionnel non officier.

Titulaire excusé : LTN Stéphane OLLIER, PUD 43

Suppléants présents :
LTN Raphael WOLFF, sapeur-pompier professionnel officier.

Assistaient également à la séance :
Mme Sylvie JOURLAIT, chef du groupement contentieux finances ;
Commandant Cédric HERITIER, chef du groupement territorial OUEST ;
Commandant Xavier LECHTEN, chef du groupement opération ;
M. Emilien DUBOEUF, chef du service infrastructure.

Organisme partenaire du SDIS disposant d'une voix consultative

Présent : M. Alain MOREAU, responsable Service Gestion Comptable du Puy-en-Velay.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture
043-284300019-20261020-2026_DELCA_024-DE
Reçu le 27/10/2026

DELIBERATION N° 2026-24 : Désignation des représentants du conseil d'administration au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV)

Conformément à l'arrêté du 15.07.2022 portant organisation du CCDSPV, il est institué, dans chaque département, un comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires consulté sur toutes les questions d'ordre général relatives aux sapeurs-pompiers volontaires du corps départemental, notamment sur la politique de leur engagement, de leur avancement et de leur fidélisation au sein de ce corps.

Il peut être chargé de conduire des analyses et des études sur le volontariat chez les sapeurs-pompiers. Il peut formuler toute proposition tendant à consolider et développer le volontariat ainsi qu'à en faciliter l'exercice.

Il est obligatoirement saisi pour avis sur le SDCAR ainsi que le règlement intérieur du service d'incendie et de secours.

Il donne, en outre, un avis sur les décisions de refus d'engagement et de renouvellement d'engagement pour lesquelles il est saisi.

Le CCDSPV est composé d'un nombre égal de représentants de l'administration et de représentants élus des sapeurs-pompiers volontaires du corps départemental.

Il comprend au moins sept représentants de l'administration et sept représentants des sapeurs-pompiers volontaires. Un suppléant est désigné pour chaque représentant, dans les mêmes conditions que son titulaire.

Les représentants de l'administration sont ceux siégeant au comité social territorial du service d'incendie et de secours.

Lorsque ce nombre de représentants est inférieur à sept, les représentants supplémentaires sont désignés par le président du conseil d'administration parmi les membres à voix délibérative de ce conseil ou parmi les agents de l'établissement public.

Les représentants des sapeurs-pompiers volontaires doivent comprendre au moins :

- 1 sapeur ;
- 1 caporal ;
- 1 sergent ;
- 1 adjudant ;
- 3 officiers, dont un professionnel de santé, vétérinaire ou expert psychologue ;

Après avoir entendu l'exposé, la PCASDIS désigne les représentants de l'établissement (ainsi que leurs suppléants) siégeant au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Représentants de l'administration	
Mme Marie-Agnès PETIT *Présidente du CASDIS de la Haute-Loire*	**M. Michel ARCIS** *Maire du Monastier-sur-Gazeille*
M. Michel CHAPUIS *Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay*	**Mme Christiane MOSNIER** *Conseillère départementale Puy-en-Velay 1*
Mme Sophie COURTINE *Conseillère départementale de Brioude*	**M. Michel BRUN** *Conseiller départemental Gorges de l'Allier / Gévaudan*
M. Jean-Paul AULAGNIER *Conseiller départemental Monistrol-sur-Loire*	**Mme Jocelyne DUPLAIN** *Présidente Com Com Marches du Velay Rochebaron*

AR Prefecture
043-284300019-20261020-2026_DELCA_024-DE
Reçu le 27/10/2026

M. Rémi BARBE *Conseiller départemental Velay Volcanique*	**Mme Josiane COSTE** *Maire de Sainte-Florine*
M. Jean-Marc BOYER *Conseiller départemental Saint-Paulien*	**M. Arthur LIOGIER** *Président Com Com des Sucs*
Mme Sylvie FRONTENAUD *Adjointe au maire d'Auzon*	**M. Ludovic GIRE** *Vice-président Com Com des Pays de Cayres-Pradelles*

SPV officier	
Capitaine Raymond CHAUSSENDE *(GPT Centre)*	**Lieutenant Evelyne SOUVIGNET** *(CIS St-Georges Mazeyrat)*
Lieutenant Eric BOUDET *(CIS Monistrol-sur-Loire)*	**Lieutenant Valentin OUILLON** *(CIS Chomelix)*
SPV officier membre du SSSM	
Infirmière princ. Fabienne HENNEGRAVE *(CIS Tence)*	**Infirmier-chef Jean-Philippe ARNAUD** *(CIS Langeac)*
SPV non officier	
Sergent Léa LAVOREL *(CIS Beaulieu/Rosières)*	**Sergent Yoan RIGAUD** *(CIS Craponne-sur-Arzon)*
Adjudant-chef Laure MOULIN *(CIS Laussonne)*	**Adjudant-chef Sylviane MONCHAMP** *(CIS Landos)*
Caporal-chef Stéphane PONS *(CIS le Puy-en-Velay)*	**Caporal-chef Nathan ALDON** *(CIS Langeac)*
Sapeur Sarah FARY *(CIS Bournoncle/Arvant)*	**Sapeur Mathilde GOUYET** *(CIS Lempdes-sur-Allagnon)*

Assistent avec voix consultative :

Colonel Frédéric ROBERT	Directeur – chef de corps du SDIS 43
Médecin lieutenant-colonel Hélène JURY	Médecin chef du SDIS 43
Lieutenant Stéphane OLLIER	Président de l'UDSP 43

CERTIFIE EXECUTOIRE AU RETOUR DE LA PREFECTURE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

MARIE-AGNES PETIT

Service Départemental d'Incendie et de Secours ★ HAUTE-LOIRE